## **INSCRIPTION SAISON 2024/2025**

Pour un cours par semaine, d'une durée de 40 minutes, avec un professeur qualifié et diplômé.

Date de début des cours : samedi 5 octobre 2024

<ul> <li>273 euros par an</li> <li>Le tarif des cours se décompose de la façon suivante :</li> <li>1. Adhésion à l'association : 30€ par famille, renouvelable chaque année</li> <li>2. Cotisation annuelle par cours : 243€</li> </ul>		
Cours d'éveil musical pour les 4 - 7 ans <b>Le samedi de 13h30 à 14h10</b>		
Prénom de l'enfant :		
Nom de l'enfant :		
Date de naissance : (admission à partir de 4 ans révolus en septembre jusqu'aux 7 ans)		
Prénom et nom du représentant légal :		
Téléphone du représentant légal :		
Adresse du représentant légal :		
Courriel du représentant légal :		
Moyen de paiement (rayer les mentions inutiles) :	1 chèque de 273 euros 1 virement de 273 euros	

<u>Attention, pas de cours pendant les vacances scolaires</u>. Notre calendrier de cours se base sur le calendrier scolaire de la zone C (Paris).

## Tarifs et modalités de paiement :

Le règlement s'effectue le jour de l'inscription et au plus tard le premier jour de cours. Plusieurs moyens de paiement vous sont proposés :

- Paiement de la **totalité par chèque** (encaissé début octobre)
- Paiement de la **totalité par virement bancaire** (à effectuer au plus tard fin octobre).

Aucun autre moyen de paiement ou autre étalement de paiement ne sera accepté. Tout retard ou défaut de paiement entraînera, après 3 relances, l'exclusion de l'élève.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du "Centre Musical de Saint-Denis" et à envoyer à l'adresse de l'administration indiquée ci-après : Centre Musical de Saint-Denis chez M. Dalens - 169 Boulevard Anatole France 93200 St-Denis.

Les virements sont à envoyer au compte dont le RIB est fourni sur demande avec le libellé : *Nom élève + éveil musical + année scolaire*. exemple : Dupont éveil musical 2024-2025

Nous vous précisons que vos adhésion et cotisation à notre association doivent être distinguées d'une prestation commerciale; nos adhérents ne sont pas des clients ou des consommateurs, mais des acteurs. C'est grâce à cette caractéristique que nous ne sommes pas soumis à la TVA et que nos tarifs sont moins élevés que dans un organisme privé.

Fait à	le	
Signature du représentant légal :		